

# ÉQUIVALENCES TERMINOLOGIQUES DANS LA GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ESPAGNOLE: LES CONSTITUANTS FONCTIONNELS DE LA PHRASE

LAURA PINO SERRANO<sup>1</sup>

**Abstract.** The main objective of this paper is to spot the different tags used in the French and Spanish grammar books to define and characterize the functional components of the sentence. The University instructors who teach French grammar to Spanish students come across a grammatical terminology which appears to be the same, however, there are some inconsistencies that should be explained, for example, many terms which are taken for granted as to be equivalent, in fact they are not. This ambiguity may appear when analyzing some prepositional complements (indirect and / or consequential complements), but it may also raise by differentiating direct from indirect objects in verbal transitivity. The study starts by identifying the tags in both language and then I will review the definition of them suggested in well-known French and Spanish grammar books. In so doing, I will compare: a) the terminology used in these grammar books in both languages; (b) the definitions proposed in these grammar books searching matches and gaps; and c) I will identify and explain the inconsistencies that may arise by using an identical terminology in both languages which is sometimes rather misleading and paves the way to an erroneous understanding of the functional components of the sentence.

**Key words:** functional constituent, grammar, sentence, teaching French as foreign language, terminology.

L'objectif de ce travail consiste à identifier les différentes étiquettes employées dans les grammaires françaises et espagnoles pour la définition et la caractérisation des constituants fonctionnels de la phrase. La terminologie grammaticale utilisée dans les deux langues est très semblable, mais il existe des incongruités et des contradictions dans les équivalences proposées qu'il serait grand temps de corriger.

Partant de quelques grammaires de référence, publiées entre 1993 et 2013, je tenterai, dans un premier temps, d'effectuer une analyse comparative pour confronter, dans un deuxième temps, les définitions données, et pour repérer les correspondances et les écarts existant dans les deux langues. Les manuels de grammaire espagnole et française dont je me servirai sont les suivants :

R.A.E., 2009, *Nueva Gramática de la lengua española*. Vol. 2. Sintaxis (NGLE).

R.A.E., 2010, *Nueva Gramática de la lengua española*. Manual (NGLEM).

Bosque, I. et V. Demonte (dir.), 1999. *Gramática descriptiva de la lengua española*. Vol. II. Las construcciones sintácticas fundamentales (GDLE).

---

<sup>1</sup> Universidade de Santiago de Compostela, laura.pino@usc.es.

Grevisse, M. et A. Goosse, 2008, *Le bon usage. Grammaire française*, 14<sup>ème</sup> éd. (BU).

Riegel, M., J.C. Pellat et R. Rioul, 2009, *Grammaire méthodique du français*, 4<sup>ème</sup> éd. (GMF).

Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française* (GPF).

Denis, D. et A. Sancier-Château, 1994, *Grammaire du français* (GF).

Wilmet, M., 2003, *Grammaire critique du français*, 3<sup>ème</sup> éd. (GCF).

Cette analyse sera complétée avec quelques études de base sur ce sujet qui préoccupe tout le monde mais que les autorités compétentes n'arrivent pas à résoudre ni à coordonner.

## 1. PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET PROPOSITIONS

Laissant de côté des considérations historiques de tout genre (cf. Chervel 1977 et 1979, Vergnaud 1980a, Espinosa 1998 ou Wilmet 2001), l'origine du problème et à la fois le noyau de la question, réside dans l'emploi d'une terminologie semblable voire presque identique qui correspond maintes fois, à des concepts, des définitions ou des interprétations différentes<sup>2</sup>.

Une autre difficulté relève de l'application d'étiquettes variées (et parfois inutiles) sans correspondance et/ou pertinence, ainsi que du mélange des définitions formelles et sémantiques.

Les critères et les tests d'identification et de caractérisation utilisés pour définir les différents constituants fonctionnels de la phrase sont souvent hétérogènes et parfois divergents, et leur délimitation reste vague et imprécise. Les propos suivants de M. Maillard résumant bel et bien cette situation:

Encore faut-il qu'il y ait entre les terminologies grammaticales officielles des langues concernées un minimum de concordance et d'harmonie, ce qui n'est pas précisément le cas, chaque tradition nationale ayant suivi son propre chemin sans se soucier beaucoup de s'ajuster aux autres. (...) La grammaire française comporte en effet un certain nombre d'incohérences théoriques et terminologiques, qui ne datent pas d'hier, mais que les dernières livraisons de la nomenclature officielle n'ont pas améliorées, en puisant à des sources théoriques diverses, certes avec un bel éclectisme, mais sans aucun esprit de synthèse (1993 : 6-7).

Il existe, en effet, un manque d'harmonisation et de coordination générale de la part des autorités académiques européennes, malgré les essais de rénovation (nomenclatures grammaticales 1910, 1975, 1998, codes de terminologie grammaticale 1936, 1949, 1965, 1986), les projets collectifs (Lérot et Klein 1984, centre Métagram 1990) ou les colloques thématiques (Barcelone 1995, Grenoble 2001 ou Grenade 2013).

Partant de cette situation, les objectifs semblent clairs et les propositions séduisantes, mais leur accomplissement est encore loin d'être une réalité.

Quelques exemples de cette discordance seront succinctement présentés par la suite:

---

<sup>2</sup> Comme l'affirme A. Rey (1979 : 39-40) : « au plan notionnel, pour qu'un nom ait droit au titre de terme, il faut qu'il puisse, en tant qu'élément d'un ensemble être distingué de tout autre. Le seul moyen pour exprimer ce système de distinctions réciproques est l'opération dite définition ».

(1) Le *complément direct* (CD) de l'espagnol est lié à la notion de *transitivité*, à la pronominalisation et à la mise au passif. En français, le *complément d'objet direct* (COD) est étudié surtout par rapport à la notion d'*objet* et à sa construction non prépositionnelle (Vergnaud 1980a : 60).

(2) Dans la grammaire espagnole le terme *transitif* implique, d'habitude, la présence d'un CD, alors que dans la grammaire française on parle habituellement d'une *transitivité* directe face à une *transitivité indirecte* =COD/COI<sup>3</sup>.

(3) Lors de l'étude et de la caractérisation du complément d'objet indirect (COI) la grammaire française se sert de trois labels différents renvoyant au même constituant fonctionnel: *complément d'objet indirect*, *complément d'attribution*, *complément d'objet second*. Par contre, en grammaire espagnole un seul terme : *complemento indirecto* (CIND) fait l'affaire. Il s'agit, en plus, d'une fonction plus restreinte, clairement identifiée et assez bien délimitée d'un point de vue théorique.

(4) Dans les grammaires françaises la frontière COI/CC (*complément circonstanciel*) n'est pas toujours nette, mais plutôt diffuse et vague (Vergnaud 1980a : 60). En espagnol un nouveau constituant, le *complemento de régimen preposicional* (CRP)<sup>4</sup> naît pour identifier les groupes prépositionnels valenciens ayant un comportement fonctionnel différent du CIND et des CC.

(5) L'*Attribut* du sujet et du COD (désormais AS et AO) de la grammaire française correspondent bien en espagnol au terme *atributo*, mais aussi à celui de *complemento predicativo*.

(6) En grammaire espagnole le *complément d'agent* est traité comme un constituant à part, étudié dans le chapitre sur les constructions passives (NGLEM). Il est considéré tantôt comme argument (point de vue sémantique), tantôt comme adjectif (point de vue syntactique), et les manuels insistent sur la fréquence de la non-expression de l'agent. La grammaire française aborde l'agent soit dans le chapitre des éléments subordonnés au verbe (BU), soit dans celui des constructions passives (GMF, GPF ou GCF).

(7) Les CC constituent un exemple évident de profusion terminologique : parmi cette vaste classe de modificateurs accessoires et périphériques, il y a différents degrés de stratification qui répondent à la portée phrastique ou transphrastique du complément. En outre, les grammaires françaises et espagnoles des dernières décennies ont bien distingué entre des circonstanciels valenciens essentiels/nucléaires et obligatoires (notamment des locatifs, des compléments de temps ou de manière) – appelés parfois compléments adverbiaux – et d'autres constituants non valenciens et périphériques, les vrais circonstanciels ou circonstants au sens tesnièreen du terme.

Étant donné toutes ces divergences, il convient de plaider avec D. Willems pour une unification de la terminologie grammaticale:

Il est dès lors étonnant qu'on ne se soit pas encore mis d'accord, au niveau européen, sur un minimum de terminologie grammaticale, commun à l'ensemble de langues de la Communauté, et que l'enseignement grammatical dans la plupart des pays,

<sup>3</sup> À quelques exceptions près, comme c'est le cas de la *Grammaire de la phrase* de P. Le Goffic et des dernières éditions du *Bon Usage*.

<sup>4</sup> Il s'agit du *suplemento* de Alarcos Llorach (1970), rebaptisé *complemento de régimen preposicional* dans la plupart des grammaires espagnoles actuelles.

s'effectue de façon indépendante pour les diverses langues enseignées, multipliant ainsi pour l'élève –pour qui la grammaire ne constitue pas nécessairement la matière favorite- les approches et les terminologies, parfois même contradictoires (Willems 1999 : 129).

## 2. CONSTITUANTS FONCTIONNELS DE LA PHRASE

Le terme *complément* a un double usage en grammaire : (1) élément exigé qu'on devrait donc garder pour les arguments (terme pris de la logique) ou actants (d'après Tesnière); (2) constituant de la phrase qu'on subdivise, en général, en essentiel ou nucléaire (argument/actant) et non essentiel, accessoire ou périphérique (adjoint, circonstanciel).

Il faut tenir compte de ce double usage pour comprendre la valeur de ce terme dans les grammaires françaises (qui adhèrent en général à la seconde acception) et dans les plus récentes grammaires espagnoles, où l'emploi est plus spécialisé (acception 1). Je présenterai par la suite les différentes étiquettes utilisées pour le classement de ces constituants dans la littérature linguistique des deux langues objet d'étude<sup>5</sup> :

Tesnière 1959	Actants	Circonstants
Happ 1978	Compléments de verbe	Compléments de phrase
Grevisse-Goosse 2008	Compléments essentiels	Compléments non essentiels
Riegel <i>et al.</i> 1994, 2009	Compléments du verbe	Compléments circonstanciels
Denis et Sancier-Chateau 1994	Fonctions essentielles	Fonctions accessoires
Le Goffic 1993	Compléments essentiels	Compléments accessoires
Roulet 1969, Willems 1981	Compléments nucléaires	Compléments périphériques
Wilmet 1997, 2003	Compléments nucléaires	Compléments circonstanciels
Hernanz et Brucart 1987	Compléments sous catégorisés	Compléments non sous catégorisés
RAE 2009	Argumentos / Complementos	Adjuntos
RAE 2010	Actantes / Argumentos	Adjuntos
Martinet 1979	Fonctions spécifiques	Fonctions non spécifiques

Bien qu'il s'agisse d'étiquettes assez transparentes et claires, il faudrait se demander s'il est vraiment nécessaire d'en employer plusieurs pour renvoyer à un même ou à un groupement de constituants semblables, ou si, par contre, cette diversité taxinomique n'aboutit pas, à certains niveaux scolaires, à la confusion et à un vrai chaos terminologique pour étudiants et professeurs. Comme nous le montre Vergnaud, une simplification et une concertation s'avèrent indispensables :

« C'est bien entendu en syntaxe que se présenteraient les choix les plus difficiles. Les hésitations actuelles des grammairiens entre les couples complément d'objet/ complément

<sup>5</sup> Plus précisément, dans les grammaires sélectionnées, les termes retenus sont: *argumentos* vs *adjuntos* (NGLE); *actantes* / *argumentos* vs *adjuntos* (NGLEM); *compléments essentiels* vs *compléments non essentiels* (BU); *éléments essentiels* vs *éléments facultatifs* (GMF); *fonctions essentielles* vs *fonctions accessoires* (GF); *compléments essentiels* vs *compléments accessoires* (GPF) et *compléments nucléaires* vs *compléments circonstanciels* (GCF).

circonstanciel, complément essentiel/complément non essentiel, complément de verbe /complément de phrase, révèlent des difficultés véritables dans l'appréhension du fonctionnement de la langue. Mais elles se situent encore dans le cadre d'une analyse de type fonctionnel. Depuis le temps qu'on s'y essaie, pourrait-on, au niveau scolaire, remplacer celle-ci par une analyse plus purement linguistique, de type formel? Ce serait un des enjeux d'une concertation.» (Vergnaud, 1980b:114).

L'analyse qui suit se centrera sur les constituants suivants : le sujet, l'attribut, le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect et les compléments circonstanciels.

### 2.1. Le sujet

Dans les deux langues le même terme recouvre à la fois le concept sémantique et la fonction et il est présenté en lien avec le concept de *prédicat* (verbe conjugué)<sup>6</sup>. À ce propos, la NGLE et la NGLEM reconnaissent les deux emplois du concept de prédicat, le premier emprunté à la logique : expression grammaticale dont le contenu est attribué au référent du sujet (GV), le deuxième plus restrictif : catégorie désignant des états, des actions, des propriétés ou des processus où interviennent un ou plusieurs participants. On retrouve ces deux emplois dans le BU et la GF, le premier dans la GPF, alors que les auteurs de la GMF insistent sur la différence entre prédicat grammatical (GV) qu'ils assimilent aussi au rhème ou propos, et la notion logique de prédicat « souvent utilisée dans la représentation sémantique des phrases pour symboliser la contrepartie relationnelle de leur verbe ou de leur attribut » (Riegel *et al.*, 2009 : 242).

Sa caractérisation et son identification s'effectuent au moyen de critères formels (place, accord, interrogation, dislocation, clivage et passivation), sémantiques (argument initial, agent/patient) et/ou communicatifs (thème).

Les grammaires françaises caractérisent régulièrement le sujet par rapport au complément d'agent (Willems 1999). En plus, elles sont obligées de faire face au problème des constructions impersonnelles où la tradition distingue un sujet apparent ou grammatical et un sujet réel ou logique : *il est arrivé un accident*. Par contre, cette différenciation n'existe pas dans la grammaire espagnole parce que la flexion verbale est claire, ce qui permet d'identifier un sujet postposé (*han ocurrido varios accidentes en cadena*) sans faire appel aux pronoms explétifs. L'accord verbal se montre opérant même si les verbes avalents (*llueve*) deviennent monovalents (*llueven chuzos de punta*) ou si les prédicats transitifs personnels se rendent impersonnels (*se hacen fotocopias*).

Cette tradition grammaticale insiste, en revanche, sur l'expression non obligatoire du sujet : « sujeto expreso vs sujeto tácito »<sup>7</sup> : *Juan va al mercado vs voy al mercado; los niños salieron al recreo vs he salido de casa muy temprano*.

### 2.2. L'attribut

Même si ce terme est employé dans les deux traditions grammaticales objet de notre étude, en espagnol nous trouvons aussi celui de *complemento predicativo*.

<sup>6</sup> À l'exception de quelques auteurs qui proposent une division binaire du noyau de la phrases utilisant soit des étiquettes Sujet + Prédicat (tout ce qui n'est pas sujet), soit les étiquettes catégorielles équivalentes SN+SV/GN +GV.

<sup>7</sup> Qui rejoint aussi les dénominations de nul, vide, élidé ou non exprimé.

Pour le français on parle d'*attribut du sujet* et d'*attribut du COD*: *il est charmant / je le trouve charmant*, avec des verbes attributifs ou avec des verbes pleins ou à élargissement attributif: *elle semble inquiète / les enfants sont rentrés sains et saufs*, qu'ils soient essentiels ou accessoires: *ils sont restés bouche bée / il est parti furieux*<sup>8</sup>.

En espagnol l'étiquette *atributo* alterne avec celle de (*complemento*) *predicativo* : normalement, on garde *atributo* pour les constructions à verbe copule et apparentés : *esta chaqueta es de lana/ parece simpática/ estoy de buen humor* et on utilise *predicativo* pour les cas des verbes pleins: *Juan vive feliz/ la chica respondió muy nerviosa / bebe el café frío*.

On parle de *atributo/predicativo* du sujet, du CD, ou même du CI et du CRP : *el gato come contento/la encuentro más alta/ le sacaron la muela anestesiado/ piensa en Virenque como potencial ganador del Tour*.

### 2.3. Le complément d'objet direct

Pour les grammairiens français le terme COD fait référence à la construction, à la forme. Il est défini à partir de la notion d'objet et par rapport à son pendant, le COI. Sa caractérisation sémantique (patient /objet affecté ou effectué) occupe généralement une place secondaire dans les manuels de grammaire des deux langues objet d'étude.

La grammaire espagnole rapproche cette fonction de l'accusatif et de la transitivité. Dans les deux langues on insiste sur son caractère essentiel, d'argument. En plus, on est obligé de parler d'un complément direct prépositionnel pour les cas des animés: *el niño quiere a sus padres*. Dans la grammaire française on n'en parle pas, même s'il existe des COD prépositionnels : *je jure de dire la vérité/ tu me dis de venir*. Celle-ci insiste sur la différence entre CD objets et CD non objets : les compléments de mesure, les objets internes et autres, relégués en général à la classe des circonstanciels/adverbiaux. En langue espagnole ce type de constituants sont considérés des CD de plein droit (Sánchez López, 1999 : 115–1121 ou NGLÉ 2010 : 748).

À quelques exceptions près (BU, GPF) la grammaire française distingue des verbes transitifs directs (avec COD) et indirects (avec COI), alors que la tradition grammaticale espagnole rattache, en général, la transitivité à la seule présence d'un CD<sup>9</sup>. En plus, dans la GPF on retient le terme *complément direct* au lieu de *complément d'objet direct* étant donné que tous les compléments construits directement ne sont pas des *objets*, comme c'est le cas, par exemple, des compléments dits de mesure<sup>10</sup>.

### 2.4. Le complément d'objet indirect

La caractérisation formelle des grammaires françaises (présence de préposition) s'avère insuffisante et imprécise. La pronominalisation joue un rôle secondaire pour la caractérisation du COI et les limites entre COI et CC ne sont pas claires.

<sup>8</sup> L'école fonctionnaliste de Alarcos Llorach suit la tradition française sur ce point.

<sup>9</sup> La notion de transitivité liée à l'objet, est considérée en espagnol comme une propriété formelle qui correspond à un schème constructionnel (SVO), alors qu'en français elle est plutôt associée à l'idée d'incomplétude sémantique : de là qu'on parle d'une transitivité directe et d'une transitivité indirecte (cf. Pino 2010).

<sup>10</sup> « on rappellera aussi que l'identification des actants n'est pas toujours aussi évidente que dans *le chat mange la souris*: en particulier, elle n'est pas nécessairement en parallèle avec les constituants syntaxiques (par exemple beaucoup de compléments directs ne sont pas des objets: *la table mesure deux mètres* » (Le Goffic 1993 : 16).

Comme c'est le cas pour le COD, la GPF ne parle pas de *complément d'objet indirect* mais tout simplement de *complément indirect* (CI), l'idée d'objet supposant une transitivité qui en est exclue par définition (cf. Le Goffic, 1993 : 291).

Le terme COI est concurrencé par deux autres: *complément d'attribution* et *complément d'objet second*, qui se recouvrent partiellement et entrent en litige avec celui de COI.

Par contre, les grammaires espagnoles fournissent une définition plus précise de ce constituant à l'aide de critères formels et fonctionnels concrets (préposition *a*, non passivation, pronominalisation en *le/les*), la notion d'objet indirect (CIND) étant liée à la fonction *dative* et aux groupes prépositionnels précédés de *a* (Gutiérrez 1999 ou Guijarro 2010 pour la comparaison avec le français).

L'espagnol identifie un constituant fonctionnel distinct -le *complemento de régimen preposicional*- pour les groupes prépositionnels régis et requis par un prédicat verbal (un substantif ou un adjectif) : *depende de sus padres/ la dependencia de sus padres/es propenso a los catarros*. Il s'agit d'éléments essentiels, d'arguments sélectionnés par le lexème verbal : *cuento con tu apoyo/ me acuerdo de ella/ aspira a la felicidad*. Dans certaines grammaires on les considère comme proches de la transitivité, et de là qu'on parle d'*objets prépositionnels* (Cano Aguilar 1999). Il faudrait les différencier des arguments locatifs, requis par un prédicat, mais dont la préposition n'est pas sélectionnée par celui-ci (compléments adverbiaux, CC intégrés, ou adjets<sup>11</sup>) : *vivo en Santiago/ voy a Granada*.

Le français classe, en général, ces compléments prépositionnels parmi les COI, malgré les différences de pronominalisation. En plus, le COI est concurrencé par deux autres étiquettes : complément d'attribution (C. Attrib.) et complément d'objet second (COS). Ces trois termes sont peu convaincants : ils s'appuient sur des considérations sémantiques (le C. Attrib.) ou de position (COS) et non pas fonctionnelles.

La GMF et la GPF opèrent des distinctions un peu controversées pour ce qui est de la distinction entre les COI et les CC nucléaires qu'elles classent avec les COI ou les CI (cf. Maillard 2002: 14–15).

En général, les grammaires françaises consultées présentent quelques contradictions qu'il conviendrait de signaler brièvement :

– dans les schèmes triactanciels le C. Attrib. construit au moyen de *à* est ou devient un COS : *Luc donne la balle à Marie/ ils indiquent le chemin aux passants* ; s'il est formé au moyen de *de* il s'agit d'un simple objet indirect ou d'un COS : *ils ont rempli le grenier de paille/ on l'accuse de meurtre* ;

– pour les schèmes biactanciels, il s'agirait soit des C. Attrib. : *la nouvelle plaît à Jean (lui)*, ou des COI : *les étudiants pensent à l'examen (y)* ;

– il y a en français des segments introduits par *à* qui seraient tantôt des C. d'attribution : *l'enfant obéit à ses parents*, tantôt des COS : *il communique la nouvelle aux étudiants* ou même des COI : *je pense à mon ami*. Et des segments introduits par *de* qui seraient des COS : *le jury accuse le coupable de meurtre* ou des COI : *nous nous souvenons toujours des vacances* ;

– leur pronominalisation présente des différences nettes et claires qui inviteraient à établir, au moins, deux types de constituants fonctionnels différents selon le type de substitution pronominale<sup>12</sup> :

<sup>11</sup> Le terme *adjet* peut être équivoque s'il n'est pas bien précisé: les typologues, dont Feuillet ou Lazard par exemple, l'emploient dans le sens que je viens de signaler. Pour d'autres linguistes comme Creissels et à sa suite Maillard (cf. infra), il sert à évoquer toute fonction autre que sujet et objet.

<sup>12</sup> Cf. Lazard et Feuillet (1998) ; Pino (1992, 1994, 1995, 1999, 2000).

- a) – C. Attrib. : *l'enfant obéit à ses parents* → leur  
 – COS : *il communique la nouvelle aux étudiants* → leur
- b) – COI : *je pense à mon ami* → à lui  
 – COS : *le moniteur avertit l'enfant du danger* → en.  
 – COI : *nous nous souvenons toujours des vacances* → en.  
 – il existe aussi des schèmes triactancielles formés par deux groupes prépositionnels :  
*le professeur parle aux étudiants de l'examen/ cette table lui sert de bureau*, où le deuxième actant n'est pas un objet premier mais plutôt un complément d'attribution (*leur, lui*). Le troisième actant, précédé de *de*, ne serait pas non plus un COS canonique.

Pour terminer il faudrait tout de même se poser quelques questions cruciales qui nous feraient penser à l'existence de deux constituants fonctionnels clairement différenciés pour le cas du français :

Comment est-il possible que deux variantes du même constituant fonctionnel (C. Attrib. et COS) puissent co-apparaître ?

*Il fait part à ses amis de la naissance de son fils*

*Les parents parlent à leur fils de l'avenir*

Et qu'elles supportent mal la coordination, s'il s'agit d'une seule et même fonction ?

\**Il fait part à ses amis et de la naissance de son fils*

\**Les parents parlent à leur fils et de l'avenir.*

Si on part du principe que, hors de la coordination, deux compléments d'objet dépendant d'un même verbe ne peuvent pas co-apparaître, il est impossible d'expliquer la grammaticalité d'un exemple du type : *le professeur parle aux étudiants de l'examen* sans faire clairement la distinction de deux classes d'éléments fonctionnels.

## 2.5. Le complément circonstanciel

L'inclusion tardive de la notion dans la tradition grammaticale (Chervel 1977 et 1979) justifie son nom : il s'agit d'une étiquette sémantique et non pas formelle (comme c'est le cas des COD et COI).

Les CC font partie, pour la grammaire espagnole, des « *adjuntos* », modificateurs non-sélectionnés par le prédicat, terme qui alterne avec *circunstante*, *aditamento*, *satélite* ou *circunstancial* (NGLE). Le concept comprend les modificateurs du groupe verbal exprimant des circonstances de lieu, temps, manière, quantité, instrument, cause ou but. L'étude de ces constituants s'effectue suivant un classement sémantique qui trouve son pendant dans l'étude des subordonnées circonstancielles dans les deux traditions grammaticales analysées.

La NGLE traite à part les arguments (locatifs et autres), sélectionnés, exigés par le verbe et les sépare de la vaste classe des CC : *Juan vive en Londres vs Juan trabaja en Londres*. Dans d'autres grammaires ce groupe de constituants sont étudiés avec les CRP.

Laissant à part les circonstancielles argumentaux, en grammaire espagnole, nous trouvons des adjoints nucléaires ou centraux (*estudiar concienzudamente un asunto*) et périphériques ou adverbes de phrase (*lamentablemente, no quedaban entradas*), subdivisés en : adverbes de l'énonciation (*francamente, no sé qué hacer*), adverbes thématiques

(*económicamente*, la situación es insostenible) ou adverbes de l'énoncé (*posiblemente* se encontraban en una especie de isla).

Pour ce qui est des circonstanciels argumentaux ou essentiels, la grammaire française les traite soit avec les COI (GMF et GPF)<sup>13</sup>, soit comme des circonstanciels intégrés ou obligatoires (GF et GCF), appelés parfois aussi compléments adverbiaux (BU)<sup>14</sup>.

D'après la place mais surtout, la portée des différents modificateurs périphériques, les vrais CC, plusieurs classements sont possibles: la GMF parle de constants extrapropositionnels (*fin décembre*, les jours rallongent), intrapropositionnels (les jours rallongent *fin décembre*) et de commentaire énonciatif (*franchement*, votre livre est mauvais) ; la GPF de constants de prédicat ou intra-prédicatifs (Paul travaille *sérieusement*) et constants de phrase ou extra-prédicatifs (*franchement*, je n'aime pas ça), la GF de circonstanciels adjoints comprenant les constants (*toute la journée*, il travaille dans son jardin ; il a découpé le rôti *avec un couteau électrique*) et les modalisateurs (*de toute évidence*, il est malade ; *justement*, je voulais vous voir). Finalement, la GCF distingue des circonstanciels facultatifs (Pierre travaille *à Paris*) fixes ou mobiles et divisés, à la fois, en circonstanciels de la prédication englobante ou intrapredicatifs/ intrapredicationnels<sup>15</sup> (Arthur travaille *de mieux en mieux*/ne se lève pas *tôt*), qui rejoignent les intrapropositionnels de Riegel *et al.*, les intrapredicatifs de Le Goffic ou les constants facultatifs de la GF, des circonstanciels de la prédication englobée ou extrapredicatifs/extrapredicationnels (*En Argentine*, les militaires rebelles se sont rendus) que Riegel *et al.* groupaient comme extrapropositionnels, et des circonstanciels de la prédication débordée ou transpredicatifs / transpredicationnels, ayant trait soit à l'énonciation (*en attendant*, mieux vaut se dépêcher), soit à la phrase (*d'abord*, je ne suis pas sourd) et qui correspondraient, en plus ou moins large mesure, aux compléments de commentaire énonciatif de la GMF, aux modalisateurs de la GF ou même aux constants de phrase chez Le Goffic.

Il est évident que ces nouvelles classifications essaient d'éclairer<sup>16</sup> et de nuancer le degré de modification et la portée exercés par les différents types de CC, à la différence de la grammaire traditionnelle qui traitait tous les CC conjointement et suivant un classement strictement sémantique. Pourtant, si nous comparons les nouveaux reclassements proposés entre eux, quoiqu'il y ait des ressemblances, il faut avouer que la concordance et l'accord ne font pas l'unanimité<sup>17</sup>. La profusion terminologique n'est pas toujours aussi claire que

<sup>13</sup> Cf. à ce propos la critique très juste de Maillard aux auteurs de la GMF : « On constate de fréquents amalgames entre les traditionnels circonstanciels de temps et les modernes compléments de phrase, tandis que certains compléments de lieu, inscrits dans la valence des verbes, sont assimilés à des objets indirects (...) On ne peut pas demander à de jeunes apprenants de distinguer clairement entre *objet indirect* et *circonstanciel de lieu* lorsque des chercheurs avancés ne sont pas d'accord entre eux sur la notion d'objet indirect » (2002 : 12–14).

<sup>14</sup> Cette même étiquette est employée dans la GF pour les circonstanciels intégrés d'expression facultative, comme c'est le cas de: elle chante *avec grâce*, inclus dans le groupe des CC intégrés à tort de mon point de vue.

<sup>15</sup> Les termes intrapredicatif, extrapredicatif et transpredicatif, employés dans la première édition de l'ouvrage, sont changés dans les éditions successives (1998 et 2003) par : intrapredicationnel, extrapredicationnel et transpredicationnel.

<sup>16</sup> Certains classements répondent plutôt à des facteurs pragmatiques et aux conditions d'énonciation qu'à des critères purement grammaticaux (Maillard 2002).

<sup>17</sup> À propos des différents classements et sous-classements, cf. C. Vargas qui arrive à la conclusion suivante: « étiquetages différents; listes et affectations partiellement différentes. Il en est

l'on voudrait et, d'un point de vue pédagogique, la différenciation la plus importante -celle entre CC nucléaires et CC périphériques- reçoit dans les différents ouvrages des réponses divergentes et assez éloignées. Cette disparité de propositions ne contribue pas à atteindre l'harmonisation souhaitée.

### 3. BILAN ET SOLUTIONS

Comme nous venons de le voir, les traditions grammaticales française et espagnole convergent sur certains points mais divergent sur d'autres. La terminologie employée dans les deux langues objet de la présente étude est majoritairement semblable mais, parfois, soit les concepts ne renvoient pas aux mêmes emplois, soit ils ne se rapprochent que partiellement (le cas du COI, par exemple).

Afin d'éviter des écarts de ce genre, il serait nécessaire d'adopter une taxinomie pareille, mais il faudrait aussi fournir des définitions semblables des éléments fonctionnels étudiés. Ce n'est qu'ainsi qu'on mettrait en pratique cette grammaire « pédagogisée » dont parle Cicurel, et qui doit être élaborée à partir de termes clairs, transparents et faciles à comprendre (1985 : 23).

Jusqu'à présent, les propositions ont été nombreuses et différentes : pour ne faire référence qu'aux plus représentatives, on mentionnera celles de Maillard (1993) ; Willems (1995, 1999) et Wilmet (1997, 2003).

M. Maillard signale, entre autres la remise en cause de l'opposition tesnièreenne entre actants et circonstants, et plus précisément les limites entre les circonstanciels et les objets indirects. C'est pourquoi, à la suite des travaux des typologues, il suggère de réduire à trois les étiquettes terminologiques concernant les compléments du verbe : *sujet*, *objet* et *adjet* (1993 : 9-10).

D. Willems (1995, 1999) souligne les difficultés qu'entraîne un manque d'harmonisation dans l'étude de la complémentation verbale dans les langues européennes. Tout d'abord, elle souligne les problèmes concernant le choix des termes grammaticaux dans les différentes traditions grammaticales, notamment *attribut/attributif* vs *prédicatif* et aussi la notion de *complément d'objet indirect*. Quant à ce dernier, après constatation des critères employés pour son identification (formelle ou sémantique) et pour sa définition et caractérisation, elle propose un reclassement qui retient les termes suivants : *objet premier* et *objet second*, d'après la valence et le degré de centralité du complément par rapport au prédicat, chacun de ces deux constituants pouvant être prépositionnels ou non. Cette analyse aurait, d'après elle, « l'avantage d'éliminer les polysémies du terme *indirect*, d'éviter le mélange des critères sémantiques et morphosyntaxiques et de faire mieux apparaître les différences structurales entre les langues, le français ne connaissant p. ex. que des objets seconds nominaux prépositionnels » (1995b : 22 et 1999 : 138).

Cela revient à dire qu'elle conseille de remplacer les termes *direct* et *indirect* par *objet premier* et *objet second* respectivement et ensuite, d'après le type de construction -

---

un peu des circonstants d'énonciation comme des compléments d'objet indirect. Sauf que le champ de l'énonciation n'a pas fini de susciter des travaux de recherche, alors que le COI... » (2001 : 66).

biactancielle ou triactancielle- ces deux objets pourront se présenter avec ou sans préposition.

Pour sa part, M. Wilmet dans sa *Grammaire critique du français* (1997 et 2003) présente une terminologie rafraîchie qui se contenterait des termes suivants : *attribut*, *complément d'objet premier* (non prépositionnel ou prépositionnel), mais pronominalisable au moyen de *le*, *complément d'objet second* (prépositionnel ou non prépositionnel), pronominalisable en *lui*, *de lui* ou *en*, et *complément circonstanciel* (prépositionnel ou non prépositionnel). Quelques années plus tard, dans un article à visée historique, il identifie trois types de fonctions générales : déterminative, prédicative et complétive. Cette dernière comprendra les compléments de l'adjectif, de l'adverbe et du verbe et, parmi ces derniers, il considère toujours préférable de parler de *complément d'objet premier* (pour le COD), *complément d'objet second* (pour le COI) et propose même de « rapatrier le *sujet* aux compléments » (Wilmet 2001 : 638).

Tout d'abord il faut préciser que toutes ces propositions semblent assez convaincantes mais trop spécialisées et, de là, peu aptes pour la standardisation et la comparaison interlinguistique. Des termes équivalents à *objet premier* et *objet second* n'ont jamais été employés dans la tradition grammaticale espagnole, par exemple (sauf dans de rares occasions pour les schèmes trivalents). Il vaudrait donc mieux recourir à des termes courants et connus de tous, en essayant de les définir et de les délimiter d'après les mêmes paramètres et au moyen de critères et de tests d'identification identiques<sup>18</sup>.

L'harmonisation terminologique faciliterait la comparaison et permettrait de mieux reconnaître les différents degrés de grammaticalisation des constituants fonctionnels dans les deux langues étudiées. Ainsi le français dispose-t-il des clitiques adverbiaux *en* et *y* que l'espagnol a perdus, de telle sorte que *les compléments de régime prépositionnel* n'admettant pas de substitution clitique ne subissent pas le même degré de grammaticalisation que l'accusatif ou le datif.

En outre, les typologues (J. Feuillet 1998 ; G. Lazard 1994, 1998 et à sa suite, M. Maillard 1993) proposent une réduction des fonctions qu'il serait intéressant d'approfondir<sup>19</sup>, le seul élément nouveau étant l'inclusion du terme *adjet* pour toute fonction autre que sujet et/ou objet. Si l'on choisit cette dernière solution, il serait nécessaire d'étudier d'abord à quel moment de l'enseignement scolaire leur introduction serait pertinente et/ou optimale<sup>20</sup>. Cela faciliterait beaucoup la tâche aux professeurs de

<sup>18</sup> «Le « manquement » d'une terminologie technique implique, et cela est particulièrement vrai dans le cas des terminologies linguistiques, un problème de *gestion*, à savoir la *gestion* de la diversité terminologique (s'expliquant par l'existence de diverses traditions – géographiques/nationales – de terminologie et par la corrélation très forte entre modèle et terminologie), un problème de *traduction* (la traduction de termes techniques appartenant à diverses époques et/ou corrélés avec des langues différentes), et un problème de *calibrage*, c'est-à-dire de « traduction/transposition » de termes, à travers des modèles différents, vers des entités théoriques typisées (dégagées de leur gangue intra-théorique)» (Swiggers 2010: 213).

<sup>19</sup> Une proposition semblable pour l'enseignement du FLM en Belgique est retenue chez Van Raemdonck et Detaille dans le *Référentiel à l'usage des enseignants*, où ils proposent une terminologie complètement rénovée pour l'étude de la phrase et du système fonctionnel.

<sup>20</sup> Cf. à ce propos, entre autres, Delhay, C. et J.P. Meyer (2012) qui insistent sur l'idée de l'adéquation de la transposition didactique de la grammaire et ses répercussions dans l'enseignement

FLE en France et à l'étranger, mais surtout aux apprenants et étudiants de grammaire française des établissements scolaires et des universités.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alarcos Llorach, E., 1970, *Estudios de gramática funcional del español*, Madrid, Gredos.
- Bosque, I., V. Demonte (eds), 1999, *Gramática descriptiva de la lengua española*. Vol. II. *Las construcciones sintácticas fundamentales*, Madrid, Espasa-Calpe.
- Cano Aguilar, R., 1999, "Los complementos de régimen verbal", in I. Bosque, V. Demonte (eds), *Gramática descriptiva de la lengua española*. Vol. II. *Las construcciones sintácticas fundamentales*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999, 1807–1854.
- Campos, H., 1999, « Transitividad e intransitividad », dans : I. Bosque et V. Demonte (eds), 1520–1574.
- Chervel, A., 1977, *...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- Chervel, A., 1979, "Rhétorique et grammaire: petite histoire du circonstanciel", *Langue française*, 41, 5–19.
- Cicurel, F., 1985, *Le métalangage en classe de langue*, Paris, Clé International.
- Denis, D. et A. Sancier-Château, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de Poche.
- Delhay, C., J.P. Meyer, 2012, « La fabrique d'un guide grammatical pour les enseignants du primaire », *Langue française*, 176, 101–119.
- Eguren, L., O. Fernández Soriano, 2006, *La terminología gramatical*, Madrid, Gredos.
- Espinosa García, J., 1998, "El objeto indirecto como función sintáctica oracional. Criterios para su delimitación y definición", *Contextos*, XVI/31–32, 87–134.
- Feuillet, J., 1998, « Introduction », dans : J. Feuillet (éd.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Eurotyp 20-2, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, 1–10.
- Grevisse, M., A. Goosse, 2008, *Le bon usage. Grammaire française*, 14ème éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Guijarro, R., 2010, « Complemento indirecto y complément d'objet direct: semejanzas y diferencias », dans : *La culture de l'autre : l'enseignement des langues à l'Université - Actes. 2010, La Clé des Langues (Lyon: ENS LYON/DGESCO). ISSN 2107-7029*. Mis à jour le 1 avril 2010. Consulté le 19 mai 2014. Url : <http://cle.ens-lyon.fr/espagnol/complemento-indirecto-y-complement-d-objet-direct-semejanzas-y-diferencias-88924.kjsp>.
- Gutiérrez, S., 1999, "Los dativos", in I. Bosque, V. Demonte (eds), *Gramática descriptiva de la lengua española*. Vol. II. *Las construcciones sintácticas fundamentales*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999, 1855–1929.
- Happ, H., 1978, « Théorie de la valence et enseignement du français », *Le français moderne*, 46, 2, 97–134.
- Hernanz, M.L., J. M. Brucart, 1987, *La sintaxis. 1. Principios teóricos. La oración simple*, Barcelona, Editorial Crítica.
- Lazard, G., 1994, *L'actance*, Paris, PUF.
- Lazard, G., 1998, « Définition des actants dans les langues européennes », dans : J. Feuillet (éd.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Eurotyp 20-2, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, 11–146.

---

primaire, ou A. Principato (2012) qui s'interroge sur cette transposition didactique au niveau universitaire.

- Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Lerot, J., J.R. Klein, 1984, *Terminologie grammaticale. Essai de clarification et d'harmonisation*, Bruxelles, De Boeck.
- Maillard, M., 1993, « Avant-propos : La nomenclature grammaticale est à refaire... et nous la referons ». LIDIL, 8. *Vers une rénovation de la grammaire et de sa terminologie*, 5–16.
- Maillard, M., 2002, « Les compléments ne complètent-ils que le verbe et le verbe n'est-il pas complété que par des compléments? », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 37, 5–29.
- Martinet, A., 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif.
- Pino, L., 1992, « Critères pour la classification de certains compléments prépositionnels en français », *Verba*, 19, 443–449.
- Pino, L., 1994, « Los complementos del verbo: a propósito de cierta clase de complementos preposicionales », dans : J.F. Corcuera, M. Djian, A. Gaspar, *La lingüística francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX*. Zaragoza, Universidad de Zaragoza, 323–335.
- Pino, L., 1995, « Les compléments du verbe et la structure de la proposition en français. Critères d'identification. Essai de classification », dans : A. Figueroa et J. Lago (eds), *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*. Universidade de Santiago: Servicio de Publicacións e Intercambio Científico, 255–283.
- Pino, L., 1999, « Pour et contre le complément d'attribution », dans : J.L. Couceiro, M<sup>a</sup> T. García-Sabell Tormo, M. Míguez Ben, M.E. Vázquez Buján, J.M<sup>a</sup> Viña Liste (eds), *Homenaxe ó profesor Camilo Flores, t. I*. Universidade de Santiago de Compostela, 274–289.
- Pino, L., 2000, « Hacia una reclasificación de los complementos del verbo en francés: el COI », dans : M. Serrano Mañes, L. Avendaño, M<sup>a</sup> C. Molina Romero (eds), *La philologie française à la croisée de l'an 2000. Panorama linguistique et littéraire*, t. II. Universidad de Granada, 83–93.
- Pino Serrano, L., 2010, « Limites fonctionnelles et transitivité », *Travaux de linguistique*, 60, 11–27.
- Principato, A., 2012, « Divergences catégorielles et description diachronique dans une grammaire universitaire pour Italiens », *Langue française*, 176, 121–128.
- Real Academia Española, 2009, *Nueva Gramática de la lengua española*. Vol. 2. *Sintaxis*, Madrid, Gredos.
- Real Academia Española, 2010, *Nueva Gramática de la lengua española. Manual*, Madrid, Gredos.
- Rey, A., 1979, *La terminologie. Noms et notions*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Riegel, M., J.C. Pellat, R. Rioul, 2009, *Grammaire méthodique du français*, 4ème éd., Paris : Presses Universitaires de France.
- Roulet, E., 1969, *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé*, Bruxelles, Aimav.
- Sánchez López, C., 1999, « Los cuantificadores: clases de cuantificadores y estructuras cuantificativas », in I. Bosque, V. Demonte (eds), *Gramática descriptiva de la lengua española. Vol. I. Sintaxis básica de las clases de palabras*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999, 1025–1128.
- Swiggers, P., 2010, « Terminologie, terminographie et métalangage linguistiques : quelques réflexions et propositions », *Revue roumaine de linguistique*, LV, 3, 209–222.
- Tesnière, L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Van Raemdonck, D., M. Detaille (avec la collaboration de L. Meinertzhagen), 2011, *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Bruxelles, PIE, Peter Lang.
- Vargas, C., 2001, « Compléments, circonstants et circonstanciels dans quelques grammaires universitaires du français », *Travaux*, 17, 51–71.
- Vergnaud, R., 1980a, « La genèse de la nomenclature de 1910 et ses enseignants », *Langue française*, 47, 48–75.
- Vergnaud, R., 1980b, « Éléments de problématique pour une nomenclature, aujourd'hui », *Langue française*, 47, 109–114.
- Willems, D., 1981, *Syntaxe, lexique et sémantiques. Les constructions verbales*, Gent, Rijksuniversiteit.
- Willems, D., 1995, « Une simplification terminologique est-elle possible ? », *Travaux de linguistique*, 31, 5–11.

- Willems, D., 1995, « La terminologie grammaticale: de l'hétérogénéité à l'harmonisation ? », *Travaux de linguistique*, 31, 13–23.
- Willems, D., 1999, « Pour une terminologie grammaticale européenne. Défense et illustration », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 31, 129–142.
- Wilmet, M., 1997, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Wilmet, M., 2003, *Grammaire critique du français*, 3ème éd. Bruxelles, Duculot.
- Wilmet, M., 2001, « La ronde des compléments », dans : B. Colombat, M. Savelli (eds), *Métalangage et terminologie linguistique*. Orbis/Supplementa, t. 17, Leuven-Paris-Sterling-Virginia, Peeters, 629–641.